

PRÉSENTATION GESTION SANTÉ





LES SERVICES LIÉS A LA GESTION

- Le tiers payant généralisé
- La télétransmission NOEMIE
- La prise en charge en cas d'hospitalisation

L'APGIS met à la disposition des assurés le système de tiers payant national SP Santé sur les actes suivants :

- pharmacie
- radiologie
- biologie
- auxiliaires Médicaux
- audioprothèses
- centres de Santé et Soins Externes (actes, consultations, examens, radios... réalisés en établissements publics ou privés sans hospitalisation)

SP Santé couvre plus de 16 millions de bénéficiaires en France.

LE TIERS PAYANT GÉNÉRALISÉ

Signification de la codification :

PHAR	Pharmacie remboursable
MED	MEDG + MEDS (Médecin gén. et spécialiste)
SVIL	SAGE + LARA + AUXM + LPPS
SAGE	Sage Femme
LARA	LABO (Laboratoire) + RADL (Radiologie)
AUXM	Auxiliaire Médical
LPPS	Fournisseur sauf opticien et audioprothésiste
CSTE	Centre de Santé hors dentaire
TRAN	Transports sanitaires
DESO	Soins dentaires
DEPR	Prothèse dentaire
DEOR	Orthodontie
OPAU	OPTI (opticien) + AUDI (Audioprothésiste)
HOSP	Hospitalisation hors soins externes
EXTE	Soins externes sauf prothèse dentaire

SP	SP santé
OC	Organisme complémentaire
PEC	Prise en charge
R	Contrat Responsable

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE SANTE

Etablissements hospitaliers conventionnés SP santé
 Soins externes Cette mention au recto garantit aux
 Etablissements de Santé conventionnés SP
 Santé, le traitement des demandes de prise en charge Frais de Séjour
 via votre espace privé sur le portail www.spsante.fr ou par fax au
 02 38 90 81 90

SP Santé - CETIP - Soins Externes - Hospi
 BP 80738 - 45207 MONTARGIS CEDEX - Tél. : 0 820 20 06 82

Etablissements hospitaliers hors convention SP santé
 Prises en charge par courriel : pechospi@apgis.com

Optique et Audioprothèse

Devis et prises en charge : www.apgis.com

(rubrique Professionnels de santé)

ou par courriel : optique@apgis.com / audio@apgis.com

Dentaire

Devis et prises en charge par courriel :

dentaire@apgis.com

Autres domaines de tiers payant

(visés par l'article L 871-1 du code de la Sécurité sociale)

Le paiement aux Professionnels de Santé est garanti par SP santé ou
 le cas échéant, par Apgis.

Pour toute demande, contactez notre Centre de Gestion.

VOUS ETES UN ASSURE

Rendez-vous sur votre Espace Assuré : www.apgis.com

Téléconsultation : 01 95 92 9 90

Centre de Gestion Apgis 001
 Apgis

12 rue Massue - 94684 Vincennes cedex
 Tél : 01 49 57 0 00 - Fax : 01 49 57 9 92
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Attestation de tiers payant santé

Attention: cette attestation est personnelle,
 elle comporte des informations confidentielles.
 Elle doit rester en votre possession pour
 justifier de votre qualité de bénéficiaire du tiers
 payant. En cas de perte de droits, elle doit être
 restituée à l'émetteur.

Cette carte est émise par et sous la
 responsabilité de l'APGIS, organisme
 gestionnaire auquel il convient de
 s'adresser pour réclamation.



SP Soins externes
& Hospi

N° AMC : 93800019

Typ conv : Voir colonnes, CSR :

R

N° adhérent : 01158367



ATTESTATION DE TIERS PAYANT

Apgis

12 Rue Massue - 94684 Vincennes cedex

Assuré Social : BIDEAU YANNICK

N° INSEE : 1 71 01 29 111 222 09

Code GR : 01 941

Période de validité:

01/01/2022 au 31/12/2022

DROITS EN LIGNE OUVERTS - IDB

N° contrat : 80/00031/AN0

Bénéficiaire(s) du tiers payant

Nom Prénom	Rang	Typ conv
BIDEAU YANNICK	1	
25/01/1971		
BIDEAU CLARA		
12/09/2003	1	

Dépenses de santé concernées par le tiers payant

PHAR*	MED*	SVIL*	CSTE*	TRAN*	DESO*	DEPR	DEOR	OPAU	HOSP	EXTE*
SP	SP	SP	SP	SP	SP	OC	OC	OC	SP	SP
100%	100%	100%	100%	100%	100%	PEC	PEC	PEC	PEC	100%
						(1)	(1)	(1)	(1)	
100%	100%	100%	100%	100%	100%	PEC	PEC	PEC	PEC	100%
						(1)	(1)	(1)	(1)	

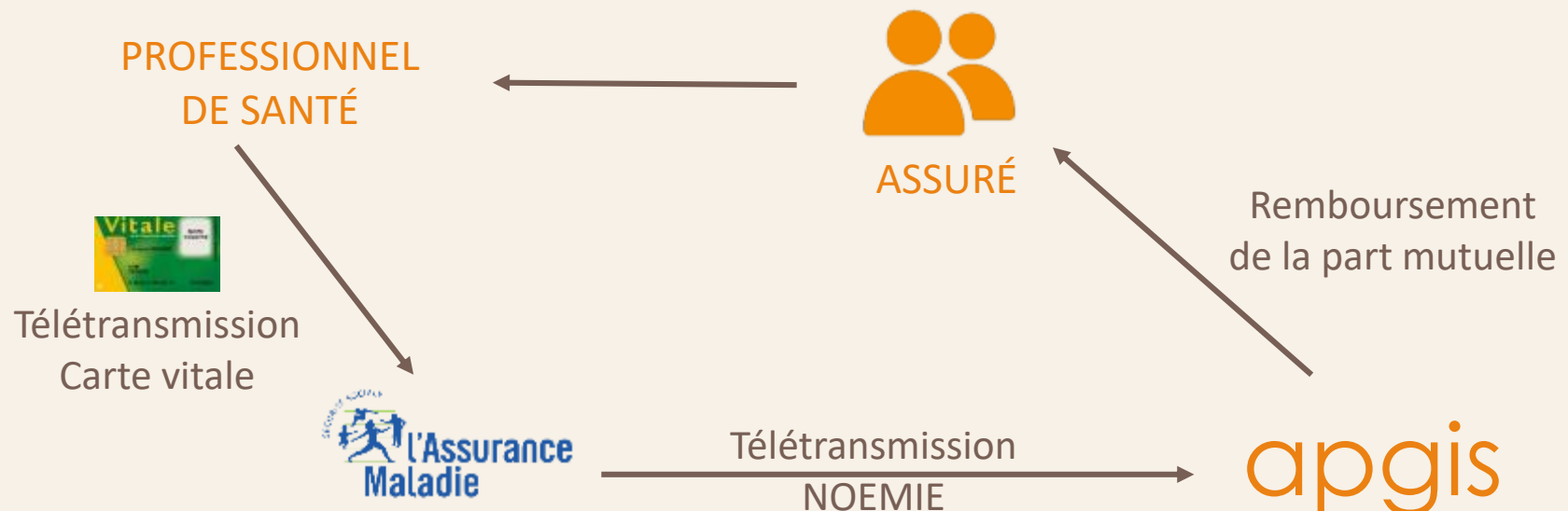
*Règle de calcul 02A : Mt RC = % TR-MRO
 (1) Demande de prise en charge nécessaire

Important :
 Seules les dépenses avec
 la mention SP sont prises en
 charge par SP santé.

Au-delà du dispositif SP Santé, qui regroupe à ce jour près de 200 000 professionnels de santé, l'APGIS met à la disposition des assurés ses accords « maison » :

- pharmacie (environ 10 000 références actives)
- radiologie (environ 2 000 références actives)
- biologie (environ 2 000 références actives)
- auxiliaires Médicaux (plus de 4 000 références actives)
- centres de Santé et Soins Externes (actes, consultations, examens, radios... réalisés en établissements publics ou privés sans hospitalisation) (environ 2 000 références actives)
- dentaire (environ 2 500 références actives)
- optique (environ 9 600 références actives)

- L'APGIS reçoit, de la part des caisses Sécurité sociale, l'image informatique du décompte remboursant ainsi, automatiquement les dépenses effectuées, et ce, dans la limite des garanties du Régime.
- Cette procédure permet aux assurés d'être **remboursés de leurs dépenses médicales sans avoir à adresser leur décompte papier Sécurité sociale.**



L'APGIS est en relation avec les caisses :

- Sécurité sociale Régime Général,
- Sécurité sociale Régime Alsace Moselle,
- Régime des Notaires (CRPCEN),
- Régime Sociale Agricole (MSA),
- Etudiantes,
- Travailleurs Non Salariés (TNS),
- Régime de la Marine (ENIM),
- Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN)
- Régime de la Fonction Publique (MFP).

La prise en charge hospitalière permet de ne pas faire l'avance des frais.
Elle peut se faire :

- par internet (professionnels de santé) via l'espace SP Santé
- par l'espace assuré accessible sur : www.apgis.com
- par mail : pechospi@apgis.com
- par courrier : apgis / 12 rue Massue / 94684 Vincennes cedex
- par téléphone

Dans ce cas, **la facture d'hospitalisation est réglée directement par l'APGIS.**

L'APGIS met à la disposition des assurés sa plateforme d'accueil téléphonique de renseignements par téléphone (SRT) APGIS spécifique aux frais médicaux. Cette plateforme téléphonique est située dans les locaux de l'APGIS à Vincennes.

Elle est dotée d'environ 40 agents spécialisés

Ce service est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18 heures sans interruption.



L'année 2021 a laissé ressortir :



- Un taux annuel moyen de prise d'appels APGIS à **88,93%**



IDECLAIR

UN SERVICE DE TIERS PAYANT
OPTIQUE / DENTAIRE / AUDIOPROTHESE

IDECLAIR est un service d'information, de conseil et de tiers payant spécialisé sur les prothèses dentaires, l'audioprothèse, les lunettes et les lentilles acceptées par la Sécurité sociale.

Le service proposé à l'assuré vise à :

- Laisser à l'assuré le libre choix de son Professionnel de Santé,
- Accélérer et fiabiliser le traitement du dossier,
- Effectuer un tiers payant.

La prise en charge IDECLAIR permet de ne pas faire l'avance des frais.

Elle peut se faire :

- par internet (professionnels de santé) via un l'espace PS de l'APGIS
- par l'espace assuré accessible sur : www.apgis.com
- par mail : dentaire@apgis.com / optique@apgis.com / audio@apgis.com
- par courrier : apgis / 12 rue Massue / 94684 Vincennes cedex

Espace des professionnels de Santé

apgis



Les services mis à disposition dans votre espace :

- Gestion de vos coordonnées postales
- Réalisation des devis et de demandes de prise en charge
- Consultation et édition de vos demandes
- Suivi des remboursements
- Transmission de documents (prise en charge, ordonnance...)

J'ai déjà un compte

Identifiant (Finess)

Mot de passe

CONNEXION

[Mot de passe oublié?](#)

Je m'inscris

INSCRIPTION

Dans le cadre de son espace assuré sur www.apgis.com , l'APGIS met également à la disposition de ses assurés un service de géolocalisation des opticiens.

Ce service permet à l'assuré de visualiser les adresses des opticiens le plus proche :

- de son domicile,
- ou de tout autre lieu déclaré (lieu de travail par exemple).

Sont référencés les **9 600 opticiens** inscrits sur le site « Professionnels de Santé » de l'APGIS à ce jour (soit près de **80% des opticiens en France**).



Mes démarches Téléconsultation médicale Filapais IdeClair

☒ Me localiser *

*: Veuillez décocher la case pour saisir un code postal

Dans un rayon de 1 km(s)

RECHERCHER

▲ Important

Raison sociale	Adresse	Code postal	Ville	Téléphone
ALAIN AFFLELOU	13 AV. DU GENERAL DE GAULLE	94160	ST MANDE	0143983966
OPTICAL CENTER	63 AVENUE DE PARIS	94160	ST MANDE	0158640991
OPTIQUE SAINT MANDE	24 AV DU GAL DE GAULLE	94160	ST MANDE	0143746767
OPTIC ATTITUDE	47 AV DU GENERAL DE GAULLE	94160	SAINT-MANDE	0143659462
GENERALE D OPTIQUE	C.C. LA GRANDE PORTE	93556	MONTREUIL CEDEX	0143632845

Page 1 sur 4 (19) 1 2 3 4



Document IdeClair

Messagerie

Utilisez votre messagerie pour nous contacter ou poser une question.

NOUS ÉCRIRE

Téléchargement

Votre carte de tiers payant est téléchargeable et imprimable ci-dessous.

CARTE DE TIERS PAYANT

Votre certificat d'affiliation est téléchargeable et imprimable ci-dessous.

CERTIFICAT D'AFFILIATION



LE PAIEMENT DES PRESTATIONS

- A réception des documents justificatifs (factures, devis, décomptes, attestations Sécurité sociale), les actes de gestion courante, sont effectués, sous un délai de 48 heures (hors délais postaux).
- Les décomptes de remboursements de prestations frais médicaux sont édités une fois par mois (bordereau récapitulatif).
- Lors d'un règlement optique ou dentaire, un bordereau spécifique APGIS est émis immédiatement. Cette modalité permet à l'assuré, éventuellement couvert par un autre régime (conjoint ou autre), de l'adresser pour obtenir rapidement un deuxième remboursement.

- Les paiements effectués par virement (RIB ou RIP) sont libérés immédiatement.
- Pour les paiements par chèque, un montant minimum de 20 € permet la libération immédiate du règlement. En dessous de cette somme, le règlement est libéré au bout de 3 mois (maximum).

LE DECOMPTE DES PRESTATIONS

apgis Institution de prévoyance

Accès au serveur vocal : 0890 64 30 33 (Prix d'un appel local) ou internet : www.apgis.com
Identifiant : 2052471 Clé : MOUR

Vincennes, le 30/03/2012

Mme MOURETA NADIA
56 AVENUE DE MONT SAINT MICHEL
50610 JULLOUVILLE

Téléphone : 01 49 57 16 00
N° de Contrat : M9/00399/AT0
Entreprise : LA LIEUSAINTAISE
N° de S.S. : 2651278646218
Bénéficiaire : Mme MOURETA NADIA

Partie à joindre à votre prochaine demande de remboursement

Prénom	Séjour	Libellé de l'Acte	Sécurité Sociale			Autres	Libellé de la Prestation	Qte	A.P.G.I.S.	Total	Reste
			F.F. Bénéf.	Base S.S.	Mont S.S.						
NADIA	01/03/12	Consultation généraliste	23,00	23,00	16,10	0,00	100 % FR-SS	1	6,90	6,90	
	01/03/12	Pharmacie	12,56	12,56	8,16	0,00	100 % FR-SS	1	4,40	4,40	
THEAU	01/03/12	Pharmacie	78,23	78,23	23,47	0,00	100 % FR-SS	1	54,76	54,76	
NADIA	01/03/12	Consultation généraliste	23,00	23,00	16,10	0,00	100 % FR-SS	1	6,90	6,90	
Règlement de 66,06 Euros effectué par virement le 30/03/2012 sur le compte : 30003 / 00017 / 00051245646-93 / S GENERALE											
Règlement de 6,90 Euros effectué par virement le 30/03/2012 sur le compte : 30003 / 00017 / 00051245646-93 / S GENERALE											

La contribution forfaitaire n'est pas prise en compte par les régimes complémentaires, conformément à ce que prévoit la législation.

72,96

apgis
12, rue Massue
94684 Vincennes cedex
M9/00399/AT0 LA LIEUSAINTAISE

apgis
12, rue Massue
94684 Vincennes cedex
M9/00399/AT0 LA LIEUSAINTAISE

apgis
12, rue Massue
94684 Vincennes cedex
M9/00399/AT0 LA LIEUSAINTAISE

- Les paiements effectués par virement (RIB ou RIP) sont libérés immédiatement.
- Pour les paiements par chèque, un montant minimum de 20 € permet la libération immédiate du règlement. En dessous de cette somme, le règlement est libéré au bout de 3 mois (maximum).

L'APGIS met également à la disposition des assurés la possibilité de consulter leurs remboursements :

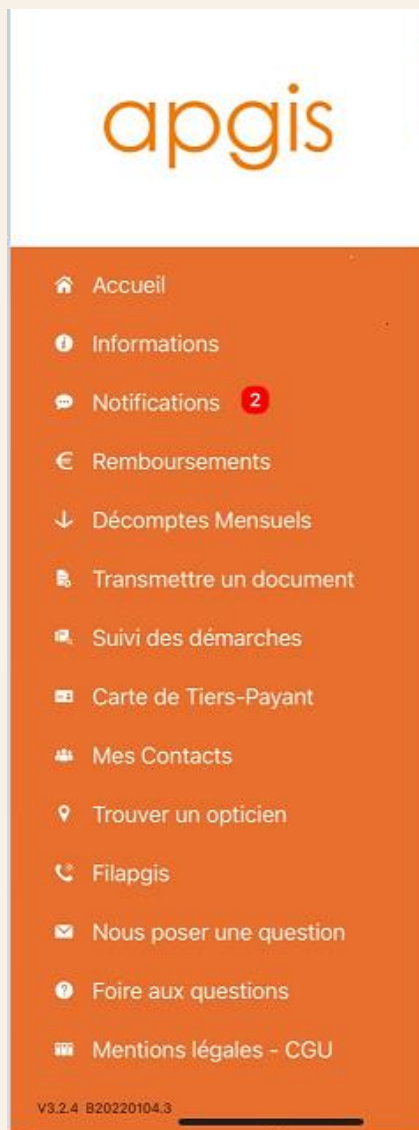
- par internet www.apgis.com via l'espace assuré « Mon espace »
- par une application (via apple store et google play) : 

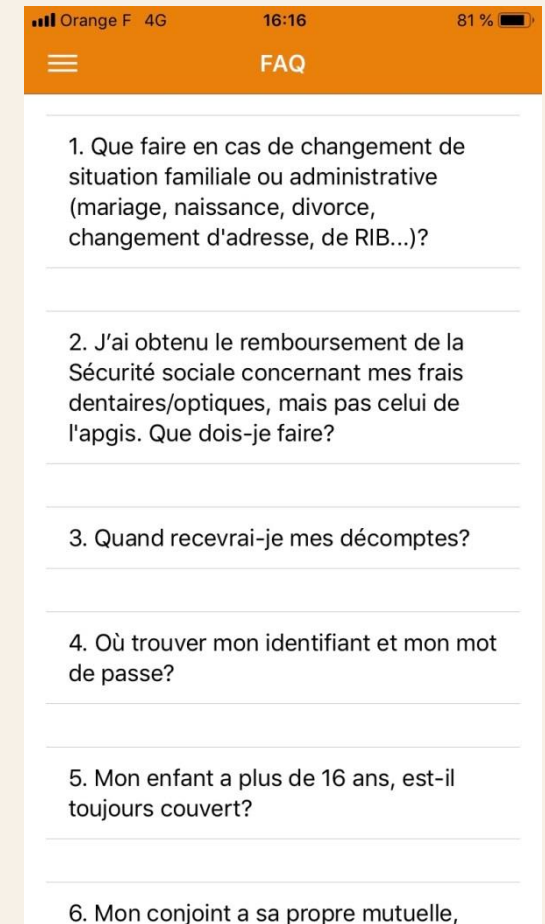
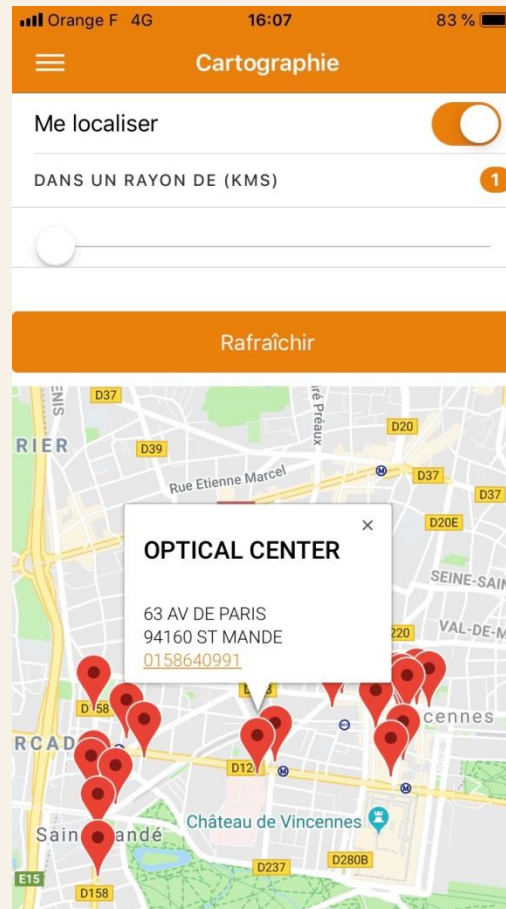
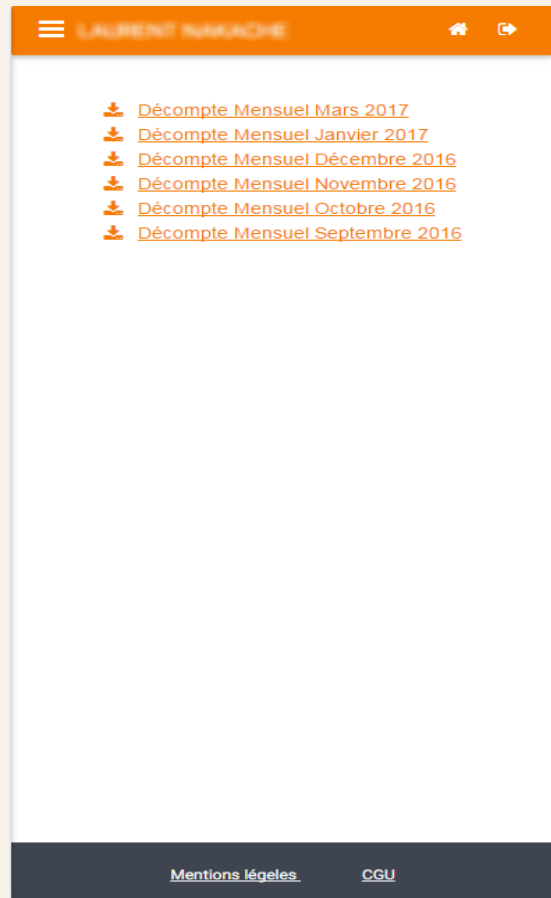


L'APPLICATION APGISMOBILE

Via son application, l'APGIS met à la disposition des assurés :

- La consultation de leur remboursement,
- La visualisation de l'attestation de tiers payant SP Santé,
- Le suivi des démarches,
- L'accès aux contacts apgis (renseignements sur les devis dentaire et optique, prises en charge,...),
- L'accès à un opticien
- Des réponses aux principales questions rencontrées.







FILAPGIS

Prevenir, conseiller, accompagner

L'APGIS met à la disposition des salariés et anciens salariés adhérents son service à la personne **Filapgis**

Des services accessibles à tous les assurés :

- Problèmes de vie quotidienne (écoute, orientation, accompagnement).
- Prévention (sensibiliser, informer...).
- Dépendance : solution aidant/aidé (information, écoute, accompagnement, mise en relation...).



L'accès au service Filapgis pour CARREFOUR est prévu par :

- le site internet dédié : filapgis.apgis.com/carrefour
- la ligne téléphonique dédiée : 09.69.36.02.83 (numéro cristal)
- l'adresse mail : filapgis-carrefour@apgis.com
- l'espace assuré : sur www.apgis.com

Le service Filapgis pour CARREFOUR bénéficie de l'ensemble des technologies de communication et d'information afin de favoriser l'accessibilité et l'usage

The screenshot shows the Filapgis Carrefour website. At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon. To the right is the Carrefour logo. Below the search bar, there are four navigation tabs: 'ACCÈS AUX SOINS ET DÉPISTAGE', 'HABITUDES ET COMPORTEMENTS', 'BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN', and 'CONTACTEZ UN CONSEILLER'. The 'CONTACTEZ UN CONSEILLER' tab is active, showing a section titled 'Appelez-nous' with the number 'N° Cristal 09 69 36 02 83' and a note that advisors are available from Monday to Friday, 9h00 to 18h00, and on Saturday, 9h00 to 13h00. Below this, there is a section titled 'Les conseillers filapgis, pour mieux vivre votre quotidien' with a brief description of the service and a link 'En savoir plus'. At the bottom, there is a section titled 'VOS SERVICES DÉDIÉS' with four icons representing different services: 'RETOUR D'HOSPITALISATION', 'VOTRE SERVICE FILAPGIS', 'AIDE À UN PROCHE', and 'PRÉSERVER SON CAPITAL SOMMEIL'.



RAPPEL DU DISPOSITIF DE HAUT DEGRÉ DE SOLIDARITÉ

MIS EN PLACE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017

Dans le cadre du suivi du Régime CARREFOUR, les membres de la Commission Prévoyance CARREFOUR ont souhaité étudier la mise en place d'un dispositif de « prestations non contractuelles » dans un esprit de solidarité et de prévention.

Il est à noter que des dispositifs similaires sont mis en œuvre principalement dans les régimes de branche (dans le cadre des modalités de recommandation d'organismes).

Des entités du groupe relevant de branches avec des accords Frais Médicaux (immobilier, syntec, vins et spiritueux,...) sont concernées par ce type de dispositif.

Pour mémoire, dans le cadre d'une recommandation, il est prévu de justifier, au minimum, d'un budget annuel de 2% des cotisations (décret 2014-1498 du 11 Décembre 2014 relatif aux garanties collectives présentant le degré élevé de solidarité mentionné à l'article L 912.1 du code de la Sécurité sociale).

Pour le Régime CARREFOUR Frais Médicaux, un budget de 2% des cotisations représente environ 2,2 M€.

Dans ce contexte, les sujets suivants ont été retenus :

- Prévention dentaire (notamment implantologie),
- Aide au retour de l'hospitalisation,
- Soutien aux personnes aidantes,
- Conseil bien-être et prise en charge de la diététique,
- Action sociale (via le dispositif de fonds de solidarité)
- Service de Téléconsultation Médicale (depuis octobre 2018).

Pour l'ensemble des assurés du Régime Groupe CARREFOUR (actifs et anciens salariés) et leurs bénéficiaires.

Nota : Jusqu'à l'année 2020, le HDS a prévu le soutien à la cotisation du retraité au moment de son départ à la retraite. Dorénavant, le soutien est assumé par l'équilibre du Régime des anciens salariés.



DES ESPACES INTERNET DÉDIÉS

- Aux professionnels de santé
- Aux assurés

Le site dédié aux professionnels de santé est en vigueur pour les hôpitaux et les opticiens et les audioprothésistes. Courant 2022, il sera étendu aux dentistes.

Il leur permet :

- d'effectuer des simulations de garanties,
- d'éditer des devis,
- d'effectuer des prises en charge.

Ce service sécurisé est accessible sur notre site www.apgis.com par l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe.



Pensez-y ! Votre attestation de tiers payant est disponible à tout moment sur votre espace assuré ainsi que via l'application ApgisMobile.



Espace des professionnels de Santé

apgis



Les services mis à disposition dans votre espace :

- Gestion de vos coordonnées postales
- Réalisation des devis et de demandes de prise en charge
- Consultation et édition de vos demandes
- Suivi des remboursements
- Transmission de documents (prise en charge, ordonnance...)

J'ai déjà un compte

Identifiant (Finess)

Mot de passe

CONNEXION

[Mot de passe oublié?](#)

Je m'inscris

INSCRIPTION

espace-professionnel

La prise en charge en temps réel

apgis

Consultez, recherchez et éditez l'historique de vos demandes de prises en charge d'un simple clic et accédez en temps réel à l'ensemble des informations relatives à votre patient.

Identifiant (Finess)

932657166

Mot de passe

.....

déconnexion



GENERAL OPTIQUE

Coordonnées
établissement



Demande de
prise en charge



Rechercher une
prise en charge



Simulation des garanties optiques

Verre droit ajouté au panier.

Simuler Initialiser Retour



Bénéficiaire	Verres	Suppléments et traitements	Monture	Lentilles acceptées
Droit	Code LPP 2202239	☐ Photochromique		
Nom du verre VERRE BLANC MULTIFOCAL OU PROGRESSIF				
Type vision	Vision multifocale (inclus progressif)	Ø 2	Correction visuelle	
Type Verre	Bifocal	Indice 2	Sphère -9.7!	Cylindre 0.00
Matériau	Minéral		Axe 0	Addition 0
Surface	Asphérique		Montant Net 100	Ajouter

(suppléments et remises compris)

Panier de prestations

OEIL	Libellé de l'acte	Code LPP	Base SS	Taux	Rbt SS
OD	VERRE BLANC MULTIFOCAL OU PROGRESSIF	2202239	24,54	60%	14,72

- Sur notre site www.apgis.com nous mettons à la disposition des assurés un espace personnalisé.
- Ce service sécurisé est accessible par l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe.



L'APGIS

SALARIÉS

ENTREPRISES

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

DOCUMENTS



Pensez-y ! Votre attestation de tiers payant est disponible à tout moment sur votre espace assuré ainsi que via l'application ApgisMobile.





Institution de prévoyance

YANNICK BIDEAU | Mon profil | Déconnexion | 

Accueil
Mes informations
Mes services
Mes remboursements

Notifications 2
Mon compte

Montant du dernier remboursement

Aucun remboursement en cours

Mes démarches

Transmettre une facture

Transmettre un document

Suivre mes démarches

Messagerie

Utilisez votre messagerie pour nous contacter ou poser une question.

 NOUS ÉCRIRE

Téléchargement

Votre carte de tiers payant est téléchargeable et imprimable ci-dessous.

 CARTE DE TIERS PAYANT

Votre certificat d'affiliation est téléchargeable et imprimable ci-dessous.

 CERTIFICAT D'AFFILIATION



Accès à la téléconsultation médicale



Accès aux services Filapgis



Tiers Payant Optique

Informations

Covid-19 – Information à destination de nos assurés

Face à la situation épidémique de COVID 19 actuelle en France et à la propagation du variant OMICRON, l'APGIS a pris les dispositions nécessaires pour garantir la continuité de service et la protection de ses collaborateurs.

Nos équipes et notre organisation, bien que pleinement mobilisées, sont cependant elles aussi fortement impactées par la recrudescence du virus. Aussi, nous comptons sur votre compréhension et nous excusons si le traitement de vos demandes est plus long qu'à l'accoutumée. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour maintenir notre qualité de service malgré la situation.

Nos équipes restent à votre disposition depuis votre espace dédié, par mail ou par téléphone.

Il permet de :

- faire un changement de coordonnées (adresse, téléphone, coordonnées bancaires..)
- recevoir une alerte par mail lors d'un règlement,
- passer d'un paiement par chèque à un virement,
- visualiser les ayants droit,
- visualiser les Décomptes mensuels
- demander à ne plus recevoir les décomptes papier
- accéder aux documents contractuels (notices, documents de garanties)

- faire une demande de prise en charge hospitalière,
- éditer l'attestation de tiers payant,
- demander des documents (certificat d'affiliation, certificat de radiation),
- transmettre des documents (copie d'attestation Sécurité sociale, facture optique ou dentaire, certificat de scolarité),
- recevoir des messages d'information (adresse postale NPAI, problème de connexion NOEMIE, certificat de scolarité en attente,...),
- géolocaliser un opticien (IDECLAIR),
- accéder aux services de Filapgis,
- poser une question d'ordre générale.

A VENIR sur 2022 :

- Simulation des garanties